

## ORGELET : HÉBERT, UNE ENTREPRISE QUI SAIT EMBALLER

Lundi 16 avril, Danielle Brulebois, députée du Jura, s'est rendue au sein de l'entreprise Hébert située à Orgelet.

Cette visite de la députée s'inscrivait dans le cadre d'un projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable.

Ce projet de loi, appelé EGA-Lim, devrait être examiné dans les prochaines semaines.

"Pour ce travail législatif, mon objectif est d'abord de découvrir cette entreprise, leader dans son domaine de l'injection plastique dans l'emballage de produits alimentaires, et de mieux connaître les attentes de ces industriels dans un contexte où de nombreux amendements ont été déposés à l'Assemblée nationale



Visite guidée de l'entreprise Hébert pour la députée.

au sujet des emballages plastique".

L'entreprise Hébert est un modèle d'entreprise familiale, dirigée aujourd'hui avec la 4e génération. Avec 180 sala-

riés, elle se hisse au rang des meilleurs spécialistes français, pionniers de l'ILM (In Mould Labelling\*), de la paroi fine, de la bi-injection. Toujours à la pointe, Hébert poursuit ses

investissements dans ces technologies depuis plus de 35 ans, une expérience qui garantit des délais de fabrication et des coûts de production optimisés, et une qualité sans égal. "Nous sommes en constante recherche de gains de productivité, et veillons au maintien à un niveau de haute technologie", assure l'un des associés.

### "Renforcer une économie circulaire"

L'entreprise ne fabrique qu'à partir de polypropylène ne contenant ni bisphénol A, ni phtalates. Les emballages sont mono-matériau et 100% recyclables. Elle travaille depuis 10 ans à l'allègement de

ses pièces, ce qui réduit la consommation et l'usage de matière plastique, mais aussi les déchets à traiter.

Contrôle, traçabilité, hygiène, sécurité et maîtrise de l'impact environnemental sont les piliers du système qualité de cette entreprise jurassienne qui revendique les certifications ISO 9001 et BRC IOP. Lors de sa visite, Madame Brulebois était accompagnée de quatre associés de l'entreprise.

"Ici nous avons une entreprise leader dans son domaine. Mais en France, il persiste un retard, notamment dans la part du polypropylène recyclé, par rapport à nos voisins européens. Il appartient à mon action poli-

tique de travailler sur ce sujet, afin de pouvoir y renforcer une économie circulaire".

Le In Mould Labelling consiste en un étiquetage dans le moule, un procédé qui fusionne l'étiquette et l'emballage durant le processus de moulage par injection ou par soufflage. L'étiquette déjà imprimée est placée dans le moule juste avant l'injection ce qui permet de l'incorporer dans le matériau d'emballage.

L'entreprise Hébert a été créée en 1930 par Paul Hébert, c'est aujourd'hui la quatrième génération qui est aux commandes. ■